



Programme de promotion des compétences de base

Comprendre des instructions de travail écrites ou un plan d'intervention, enregistrer une commande, remplir un rapport de travail sous forme de fichier électronique, saisir des mesures et des codes de produit, effectuer des calculs et des conversions, respecter des indications de dosage, utiliser l'ordinateur pour des opérations simples.

Informez-vous sur le site:

www.sbf.admin.ch/simplement-mieux

Ou comment faire en sorte que vos collaborateurs soient préparés aux défis quotidiens de leur travail



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
**Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**



Johann N. Schneider-Ammann
conseiller fédéral

La numérisation offre de grandes opportunités à l'économie, mais la place aussi devant de nouveaux défis. Les travailleurs âgés sont particulièrement touchés. Avec le programme « Simplement mieux au travail ! », la Confédération invite les entreprises à s'impliquer dans le développement des compétences de base de leurs collaborateurs.

Adrian Wüthrich
président de Travail.Suisse et
membre du Grand Conseil du canton de Berne

Le programme introduit la notion d'apprentissage tout au long de la vie dans les entreprises et soutient ces dernières dans l'accomplissement de leur devoir d'assistance, en particulier à l'égard des travailleurs plus âgés. La Confédération et l'économie apportent ainsi une contribution majeure à la lutte contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Travail.Suisse soutient cet engagement.

Paul Rechsteiner
président de
l'Union syndicale suisse

Votre entreprise a besoin de collaborateurs compétents et motivés pour relever avec succès les défis de demain; participez donc vous aussi au programme « Simplement mieux au travail ! »

Valentin Vogt
président de
l'Union patronale suisse

Il vaut la peine d'investir dans les compétences des collaborateurs peu qualifiés. Cela élargit leur champ d'affectation dans l'entreprise et sur le marché du travail, et la qualité de leurs prestations augmente. Toutefois, un tel projet n'avance pas tout seul. Il convient donc de stimuler l'initiative des entreprises, des associations et des partenaires sociaux.